

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Détachements de sol à Chicoutimi...

Les citoyennes et citoyens de la rue Saint-Timothée peuvent réintégrer leur demeure

Saguenay, le mardi 28 juin 2022 – La Sécurité civile de Saguenay lève l’interdiction d’accès aux résidences de la rue Saint-Timothée, dans l’arrondissement de Chicoutimi. Dès maintenant, à la suite des expertises menées conjointement par le MTQ, la firme Englobe et le Service du génie de la Ville, les résidents évacués pourront recommencer à habiter dans leur maison. Bien qu’une zone soit délimitée et interdite d’accès, les études faites dans les dernières heures ont permis de conclure qu’il n’y avait pas de risque pour les gens du secteur.

Les experts en mouvement de sol et ceux en structure rocheuse en sont en effet venus à la conclusion que la masse rocheuse de 5 m³ qui semblait instable ne risque pas de rouler vers les résidences. S’il advenait qu’elle se déplace, ce serait sur une courte distance, n’affectant pas les terrains résidentiels. Rappelons que trois résidences étaient en situation d’évacuation depuis le samedi 25 juin, mais que deux d’entre elles étaient inoccupées depuis le constat fait par la Sécurité civile de Saguenay.

RUE JOSEPH-DANDURAND

Pour ce qui est de la rue Joseph-Dandurand, toujours dans l’arrondissement de Chicoutimi, où la Sécurité civile a été interpellée pour un second détachement de sol samedi dernier, les analyses sont actuellement en cours. Les experts en sol de la firme Englobe et du MTQ sont présentement sur place pour étudier le tout. La Sécurité civile de Saguenay devrait être en mesure de donner des détails d’ici les 24 prochaines heures. Rappelons qu’actuellement, 14 logements sont évacués, pour un total de 22 personnes touchées, dont quatre sont prises en charge par la Croix-Rouge.

-30-

Source : Marie-Hélène Lafrance, directrice
Service des communications
Ville de Saguenay
Tél. : ligne médias au 418 54MEDIA (546-3342)